PALATINE ASSET MANAGEMENT

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

PALATINE FRANCE SMALL CAP - Part R

ISIN : FR0013404712

Ce Fonds est géré par PALATINE ASSET MANAGEMENT

Nom de l'initiateur I PALATINE ASSET MANAGEMENT
Site internet I www.palatine-am.com
Devise du produit I Euro
Contact I Appelez le + 33 1 55 27 96 06 pour de plus amples informations.
Autorité compétente I L'Autorité des marchés financiers est chargée du contrôle de Palatine Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. PALATINE ASSET MANAGEMENT est agréée et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP05000014.
Date de production du document d'information clés I 01/03/2026

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type I PALATINE FRANCE SMALL CAP (ici, « l'OPCVM » ou "le FCP" ou « l'OPC ») est un Fonds Commun de Placement de droit français. Le FCP n'ayant pas la personnalité morale, il n'est pas assujetti à l'impôt sur les sociétés. Chaque porteur est imposé comme s'il était directement propriétaire d'une quotité de l'actif, en fonction du régime fiscal qui lui est applicable.

Durée I L'OPC a été créé le 14/08/1987 et sa durée d'existence prévue est de 40 ans. La part R a été créée le 09/10/2019.

Objectifs I L'objectif de gestion du fonds consiste à participer à l'évolution du marché des petites entreprises et des entreprises de taille intermédiaire françaises, en sélectionnant les sociétés qui présentent, selon la société de gestion, les meilleures perspectives de croissance à moyen terme.
PALATINE FRANCE SMALL CAP promeut les critères environnementaux et sociaux sans avoir un objectif durable. Pour autant, conformément aux dispositions de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil (SFDR), le produit entend partiellement réaliser un objectif d'investissement durable. Il cherche à investir en priorité dans des entreprises qui contribuent positivement aux ODD des Nations Unies. Au moins 45% des investissements de ce fonds devront être alignés à cet objectif d'investissement durable sans nuire à un autre objectif environnemental ou social et tout en présentant de bonnes pratiques de gouvernance. Ce fonds prend aussi en compte les risques de durabilité et les caractéristiques ESG dans son processus de sélection de valeurs.
Un processus d'investissement rigoureux dans la sélection des émetteurs analyse, au même titre que l'étude fondamentale des sociétés, les principaux critères ESG de ces derniers. Ainsi, le fonds applique les filtres d'exclusions (sectorielles, normatives, de controverses...) mis en place par Palatine AM, et le filtre ESG (exclusion des plus mauvaises notes ESG). Ces filtres permettent de réduire significativement l'univers d'investissement initial et au minimum de 20%.
Du fait de son éligibilité au PEA, PEA PME et DSK, le fonds sera investi en permanence à plus de 75% de son actif dans des titres éligibles à ces régimes. En particulier, le PEA PME est destiné au financement des entreprises de taille petite, moyenne ou intermédiaire. Ainsi, sont éligibles au PEA PME les actions soit des entreprises ayant moins de 5 000 salariés d'une part, et affichant d'autre part moins de 1,5 Mds € de chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan de moins de 2 Mds €, soit des entreprises dont la capitalisation boursière est inférieure à 2 Mds € (à la clôture d'un au moins des 4 derniers exercices).
L'OPCVM pourra investir à hauteur respectivement de 10% maximum de son actif en actions non françaises, de 25% maximum de son actif en titres de créance et instruments du marché monétaire, libellés en euro, sans répartition prédéfinie entre dette privée et dette publique. Il pourra également investir jusqu'à 10% maximum en parts ou actions d'OPCVM et FIA.
L'indice EnterNext© PEA-PME 150 dividendes bruts réinvestis est l'indice de comparaison a posteriori de l'OPCVM. Le fonds pourra utiliser des instruments financiers à terme en couverture de l'exposition au risque actions, pour ajuster l'exposition ou en substitution d'une détention directe de titres. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif.

Classification A.M.F. I Actions françaises.

Indicateur de référence I EnterNext© PEA-PME 150 dividendes bruts réinvestis.

Affectation des revenus I Capitalisation

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats I L'investisseur peut demander le rachat de ses parts chaque jour ouvré avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Fréquence de valorisation I Journalière, chaque jour ouvré à la Bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux selon le code du travail français.

Investisseurs de détail visés I Tous souscripteurs

Assurance I Non applicable.

Date d'échéance I Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Dépositaire I CACEIS Bank
Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet www.palatine-am.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : Palatine Asset Management - TSA 60140 - 93736 Bobigny cedex 9.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

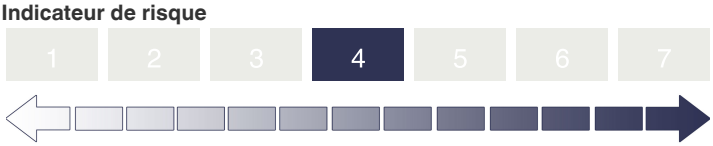

Risque le plus faible *Risque le plus élevé*

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années.

> ⚠ Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit I En cas de dégradation de la situation ou de défaillance d'un émetteur, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie I L'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

Risque lié à la gestion discrétionnaire I Une gestion de conviction induit qu'une part importante de la gestion du fonds dépend de la capacité du gérant à anticiper les mouvements de marché.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) I

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne d'un produit similaire au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**6 380 €**	**3 460 €**
	Rendement annuel moyen	-36.20%	-19.12%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7 010 €**	**8 530 €**
	Rendement annuel moyen	-29.90%	-3.13%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**9 950 €**	**11 980 €**
	Rendement annuel moyen	-0.50%	3.68%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**17 300 €**	**16 790 €**
	Rendement annuel moyen	73.00%	10.92%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et février 2026, intermédiaire entre juillet 2019 et juillet 2024 et favorable entre juin 2016 et juin 2021.

Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scenarii et selon les paramètres suivants :

- un investissement de 10 000 € ;
- et des durées de détention d'1 an et de 5 ans, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée, aucune garantie ne vous est donnée et vous pourriez subir des coûts supplémentaires.

Que se passe-t-il si PALATINE ASSET MANAGEMENT n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du produit sont conservés par le dépositaire de votre produit, CACEIS Bank. Les fonds de l'investisseur ou les revenus de l'OPC sont versés sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de l'OPC dans les livres d'un établissement bancaire tiers (le dépositaire du Fonds). Par conséquent, le défaut de PALATINE ASSET MANAGEMENT n'aurait pas d'impact sur les actifs de l'OPC. L'OPC ne bénéficie pas d'un système d'indemnisation. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**513 €**	**2 324 €**
Incidence des coûts (*)	5.13%	3.74% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.42% avant déduction des coûts et de 3.68% après cette déduction.

Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention d'un an.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.54% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	249 EUR
Coûts de transaction	0.12% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	12 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	20% de la différence entre la performance du fonds et celle de l'indicateur de référence (EnterNext© PEA-PME 150). Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	52 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les parts de cet OPC sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur. Ce Produit a recours à un mécanisme de plafonnement des rachats ou gates dont les dispositions sont définies dans son prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société Palatine Asset Management (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société Palatine Asset Management : veuillez contacter la société Palatine Asset Management, par courriel (contact@palatine-am.com) ou par courrier, de préférence avec A/R (Palatine Asset Management – à l'attention de la direction risques et conformité - TSA 60140 - 93736 Bobigny cedex 9). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société www.palatine-am.com
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant :
https://www.palatine-am.com/client-prive/actions/palatine-france-small-cap-r

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.

Ce fonds est catégorisé article 8 SFDR. Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant :
https://www.palatine-am.com/investissement-durable